

CANADA  
VILLE DE WARWICK  
MRC D'ARTHABASKA  
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 15 janvier 2018, à 19 heures 30 à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,  
Noëlla Comtois,  
Amélie Hinse,

Pascal Lambert,  
Étienne Bergeron,

**EST ABSENT :**

Monsieur le conseiller,

Martin Vaudreuil,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

**DÉPÔT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

L'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Ville de Warwick par courriel du 12 janvier 2018;

Séance tenante, l'ordre du jour est modifié par l'ajout des items suivants :

**Affaires nouvelles :**

- Madame Amélie Morin et monsieur Marco Pouliot/Vente d'une partie de terrain dans le secteur Louis-Payer;
- Madame Marilyne Grondin et monsieur Jessy Lehoux/Vente d'une partie de terrain dans le secteur Louis-Payer;

2018-01-01 Aucune autre affaire nouvelle n'étant ajoutée, sur une proposition du conseiller monsieur Étienne Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

Adoptée.

**DÉPÔT ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE DÉCEMBRE 2017 :**

2018-01-02 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 décembre 2017 et de la séance extraordinaire et de la séance extraordinaire sur les prévisions budgétaires et le programme des dépenses en immobilisations du 11 décembre 2017 soient adoptés tels que rédigés et déposés.

Adoptée.

**TRÉSORERIE :**

2018-01-03 Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

### **TRÉSORERIE : (SUITE)**

QUE la liste des revenus du mois de décembre 2017 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

### **LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL :**

2018-01-04

Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil municipal approuve la liste des dépenses autorisées et payées selon le Règlement numéro 097-2007 totalisant 126 519,96 \$ (dépôt direct des salaires) et 600 919,09 \$ pour le mois de décembre 2017 pour le fonds d'administration général, telle que déposée et annexée à la présente.

Adoptée.

### **DÉPÔT/DIVERS DOCUMENTS :**

#### **RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE L'URBANISME – DÉCEMBRE 2017 ET STATISTIQUES D'ÉMISSION DE PERMIS ET CERTIFICATS POUR L'ANNÉE 2017 :**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la directrice de l'urbanisme, madame Kelly Bouchard, au 31 décembre 2017 et les statistiques d'émission de permis et certificats pour l'année 2017.

#### **RAPPORTS DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE :**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la responsable de la bibliothèque, madame Katia Houle, au 31 décembre 2017.

### **DOSSIERS À TRAITER :**

#### **URBANISME :**

#### **DÉCISION/DÉROGATION MINEURE DE LA FERME LEMERIC SENC :**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2017/23 soumise par monsieur Sébastien Lemay, président de la *Ferme Lemerich SENC* concernant l'immeuble situé au 1, rue Lemay (lot 4 905 514);

CONSIDÉRANT QU'après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être refusée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre tel qu'annoncé à l'avis publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière dans le journal *La Nouvelle Union de Victoriaville*, édition du 27 décembre 2017;

2018-01-05

Après délibérations du conseil, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la demande de dérogation mineure numéro 2017/23 concernant la propriété de la *Ferme Lemerich SENC* soit refusée, le tout conformément à l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme lors de la séance d'études du 13 décembre 2017.

Adoptée.

## DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

### URBANISME : (SUITE)

#### DÉCISION/DÉROGATION MINEURE DE LA FERME BERG INC. :

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2017/24 soumise par monsieur Max Hirt Junior, actionnaire de la *Ferme Berg inc.* concernant l'immeuble situé au 49, 2<sup>e</sup> rang (lot 4 905 123);

CONSIDÉRANT QU'après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre tel qu'annoncé à l'avis publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière dans le journal *La Nouvelle Union de Victoriaville*, édition du 27 décembre 2017;

2018-01-06

Après délibérations du conseil, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la demande de dérogation mineure numéro 2017/24 concernant la propriété de la *Ferme Berg inc.* soit acceptée, afin d'augmenter à 417 le nombre d'unités animales dont :

- a) La distance entre l'étable existante (bâtiment numéro 3) et la résidence du 43, 2<sup>e</sup> rang sera de 148 mètres contrairement aux 198,41 mètres requis;
- b) La distance entre l'étable existante (bâtiment numéro 4) et la résidence du 43, 2<sup>e</sup> rang sera de 85 mètres comparativement aux 198,41 mètres requis;
- c) La distance entre l'étable existante (bâtiment numéro 4) et la résidence du 39, 2<sup>e</sup> rang sera de 194 mètres contrairement aux 198,41 mètres requis;
- d) La distance entre l'agrandissement de l'étable projetée (bâtiment numéro 5) et la résidence du 43, 2<sup>e</sup> rang sera de 155 mètres comparativement aux 198,41 mètres requis;

Le tout contrairement aux dispositions de l'article 13.3 du Règlement de zonage numéro 045-2003 et conformément à l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme lors de la séance d'études du 13 décembre 2017.

Adoptée.

#### DÉCISION/DÉROGATION MINEURE DE MADAME CAROLINE GUÉRARD :

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2017/25 soumise par madame Caroline Guérard concernant l'immeuble situé au 427, route Ling (lot 4 907 194);

CONSIDÉRANT QU'après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre tel qu'annoncé à l'avis publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière dans le journal *La Nouvelle Union de Victoriaville*, édition du 27 décembre 2017;

2018-01-07

Après délibérations du conseil, il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la demande de dérogation mineure numéro 2017/25 concernant la propriété de madame Caroline Guérard soit acceptée, afin de régulariser la construction d'un garage avec une marge avant de 2 mètres comparativement aux 15 mètres prescrits à l'article 5.7 a) du Règlement de zonage numéro 045-2003, le tout conformément à l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme lors de la séance d'études du 13 décembre 2017.

Adoptée.

## DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

### ADMINISTRATION ET GREFFE :

#### AUTORISATION DE PAIEMENT/SUBVENTIONS 2018 :

2018-01-08

Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de verser les subventions pour l'année 2018 décrites ci-dessous et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Jacqueline Vallée, à effectuer les paiements suivants :

### SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Aféas de Warwick	1 500 \$
Cadets de l'air de Warwick	250 \$
Carrefour Jeunesse Emploi – Trio étudiant Desjardins	3 500 \$
Centre d'Entraide « Contact »	6 000 \$
Centre d'Entraide « Contact »/Agrandissement	5 000 \$
Centre récréatif régional de Warwick inc.	2 000 \$
Cercle des amis de la Maison musicale	500 \$
CLSC Suzor Côté	100 \$
Club social de la Villa du Parc	250 \$
Comité de solidarité de Warwick	200 \$
Croix-Rouge – Quille-o-thon	130 \$
Cuisines collectives des Bois-Francis	500 \$
École secondaire Monique-Proulx/Bourse pour finissant	300 \$
Festival Country Rétro de Warwick	3 000 \$
Festival Hommes forts de Warwick	50 000 \$
Fillactive	100 \$
Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska	4 764 \$
Grand Ensemble de Musiques urbaines (GEMU)	6 000 \$
Légion Canadienne – Coquelicot	100 \$
Maison des Jeunes La Destination 12-17 inc.	3 000 \$
Mardis de la Culture	5 000 \$
Place aux jeunes	1 000 \$
Société d'Histoire de Warwick	700 \$
Station Mont-Gleason	5 000 \$

### CULTUREL

Comité culturel de Warwick	4 400 \$
----------------------------	----------

### **SOUS-TOTAL**

**103 294 \$**

### TRANSPORT EN COMMUN

Rouli-Bus	<b>13 792 \$</b>
-----------	------------------

### SPORTS ET LOISIRS

Animation et terrain de jeux	31 500 \$
Animateur pour enfants à besoin particulier	4 200 \$
Aréna Jean-Charles-Perreault – Fête de la Saint-Jean-Baptiste	3 500 \$
Aréna Jean-Charles-Perreault – Feux d'artifice	3 000 \$
Association de tennis de Warwick	1 000 \$
Centre Multi-Sports – Subvention pour bains libres	5 100 \$
Club de golf Canton	5 000 \$
Derby amateur IGA	1 750 \$
Fondation Étoiles d'Or	500 \$
Fort dans la course	1 000 \$
Grand BBQ Warwick	12 000 \$
À pied, à vélo, ville active	1 000 \$
Bal des Joues Rouges	5 000 \$

**DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

**ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)**

**AUTORISATION DE PAIEMENT/SUBVENTIONS 2018 : (SUITE)**

**SPORTS ET LOISIRS (SUITE)**

Balade gourmande	2 500 \$
Expo habitation des Bois-Francis	3 000 \$
Fête familiale	5 000 \$
Fête horticole	2 500 \$
Nouveaux arrivants	3 500 \$
Marché de Noël	3 000 \$

Ass. tennis de Warwick (Entretien des terrains de tennis au Club Aramis) 5 000 \$

**SOUS-TOTAL** **99 050 \$**

Aréna Jean-Charles-Perreault  
• Subvention 55 000 \$  
• Location heures de glace hockey mineur et patinage artistique 113 000 \$

**SOUS-TOTAL** **168 000 \$**

**GRAND TOTAL** **384 136 \$**

Adoptée.

**MAISON DES JEUNES LA DESTINATION 12-17/DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE RALLYE DE VENTES DE GARAGE ET COLLECTES DE CANETTES :**

2018-01-09 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la *Maison des Jeunes La Destination 12-17* de Warwick soit autorisée à effectuer deux (2) collectes de canettes durant l'année 2018, soit en avril et en août, et à organiser la treizième édition du rallye des ventes de garage le samedi 19 mai et le dimanche 20 mai 2018 sur le territoire de la Ville de Warwick.

Adoptée.

**PMA ASSURANCES/OFFRE DE PROTECTIONS ADDITIONNELLES :**

2018-01-10 Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick refuse l'offre de protections additionnelles soumise par la *Mutuelle des Municipalités du Québec* le 24 octobre 2017 concernant les inondations;

QUE la Ville de Warwick requiert la couverture de l'option A, de l'assurance cyberrisques, moyennant une prime annuelle de 500 \$ et de mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux à signer tout document requis pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée.

**FESTIVAL HOMMES FORTS WARWICK/MODIFICATION À L'ENTENTE DE PARTENARIAT :**

CONSIDÉRANT QUE les responsables du *Festival Hommes Forts Warwick*, soit messieurs Jean et Yan Boissonneault, ont transféré les actifs du *Festival Hommes Forts Warwick* à la *Fondation À La Ligne D'Arrivée* et demandent que l'entente existante soit transférée au nouvel organisme pour les deux (2) prochaines éditions du Festival;

## **DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

### **ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)**

#### **FESTIVAL HOMMES FORTS WARWICK/MODIFICATION À L'ENTENTE DE PARTENARIAT : (SUITE)**

2018-01-11 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de signer une nouvelle entente avec la *Fondation À La Ligne D'Arrivée* dans laquelle une aide financière de 50 000 \$ par année sera versée dans le cadre du *Festival Hommes Forts Warwick* pour les deux (2) prochaines années, soit les années 2018 et 2019;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, sont et soient autorisés à signer une entente de partenariat pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

#### **CLASSEMENT LUC BEAUDOIN INC./RÉAMÉNAGEMENT DE LA VOÛTE DE L'HÔTEL DE VILLE :**

2018-01-12 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte la proposition de *Classement Luc Beaudoin inc.* pour la fourniture et l'installation de rayonnages mobiles et fixes qui serviront au rangement dans la voûte de l'Hôtel de ville et en autorise le paiement au montant de 13 925 \$ plus les taxes applicables, conformément à la lettre du 1<sup>er</sup> décembre 2017 signée par monsieur Patrick Marineau.

Adoptée.

### **TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :**

#### **MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS/TRAVAUX DANS LES EMPRISES D'UNE ROUTE DURANT L'ANNÉE 2018 :**

CONSIDÉRANT QUE des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Ville, durant l'année 2018, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

2018-01-13 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2018;

QUE la Ville s'engage, comme il est prévu à la Loi sur la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;

QUE la Ville de Warwick nomme la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux ainsi que monsieur François Martel, directeur des travaux publics à titre de représentants autorisés à signer les documents soumis par le MTMDET pour lesdits travaux.

Adoptée.

## **DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

### **SERVICE INCENDIE :**

#### **SERVICE DE GARDE LE PHARE DE WARWICK/DEMANDE DE COLLABORATION DES POMPIERS ET PRÉSENCE DU FARGO POUR LEUR CARNAVAL :**

CONSIDÉRANT QUE le personnel du service de garde *Le Phare* de Warwick organise une grande fête hivernale le 16 février prochain et aimerait permettre aux enfants de faire une promenade avec l'ancien camion de pompiers;

2018-01-14 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte qu'un pompier soit présent avec le camion incendie « Fargo » à la grande fête hivernale du service de garde *Le Phare* de Warwick le 16 février prochain.

Adoptée.

### **LOISIRS ET CULTURE :**

#### **MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLIZABETH-DE-WARWICK/ENTENTE LOISIRS ET CULTURE 2018-2019-2020 :**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick a proposé aux municipalités avoisinantes de conclure une entente permettant à leurs contribuables d'accéder aux différents services de loisirs et culture au même coût qu'un citoyen de Warwick;

CONSIDÉRANT QUE dans le cas où une entente ne serait pas conclue, les citoyens des municipalités environnantes devront payer les coûts réels en plus des frais d'inscription de base lors de toute inscription à une activité de loisirs et culture;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 17-11-2083 adoptée le 13 novembre 2017, la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick a accepté de conclure une entente loisirs et culture avec la Ville de Warwick;

2018-01-15 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de conclure une entente loisirs et culture de trois (3) ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 avec la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick, selon le protocole d'entente annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, sont et soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

#### **MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS/AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME AIDE AUX PROJETS – APPELS DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES 2017-2018 :**

2018-01-16 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo, soit autorisé à signer la convention 2017-2018 dans le cadre du programme Aide aux projets – Appels de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes avec le ministère de la Culture et des Communications, et ce, pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

**DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

**LOISIRS ET CULTURE : (SUITE)**

**CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU CENTRE-DU-QUÉBEC, DE LANAUDIÈRE ET DE LA MAURICIE INC./ACCEPTATION ET AUTORISATION DE SIGNATURES DE LA CONVENTION DE SERVICES POUR UNE BIBLIOTHÈQUE MEMBRE ASSOCIÉE ET LA CONVENTION D'UTILISATION DE SIMB@ :**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick désire conclure une entente avec le *Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.* (CRSBP) afin de bénéficier de l'ensemble des services offerts aux membres affiliés et de migrer les données de la bibliothèque P.-Rodolphe-Baril actuellement dans une banque indépendante vers la banque du Réseau BIBLIO CQLM;

2018-01-17 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de conclure une convention de services à titre de bibliothèque membre associée (sans dépôt de collections) ainsi qu'une convention d'utilisation de SIMB@ (système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée/associée) avec le *Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.*, jointes en annexe pour en faire partie intégrante;

QUE la Ville de Warwick souhaite conserver ses nouvelles cartes de membres actuelles jusqu'à l'épuisement de la marchandise;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, sont et soient autorisés à signer les conventions et tout autre document donnant plein effet à la présente, et ce, pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

**CORRESPONDANCE :**

**CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE ARTHABASKA-ÉRABLE INC./INVITATION À PARTICIPER À LA 20<sup>E</sup> ACTIVITÉ-BÉNÉFICE :**

2018-01-18 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le paiement d'un montant de 100 \$ pour l'achat de deux (2) billets relativement à l'activité de financement du *Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable inc.*

Adoptée.

**LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL 2868 DE WARWICK/INVITATION À PARTICIPER AU SOUPER SPAGHETTI AU PROFIT DES CADETS DE WARWICK :**

2018-01-19 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le paiement de deux (2) billets au montant de 15 \$ chacun pour le souper bénéfice des *Chevaliers de Colomb Conseil 2868 de Warwick* le 2 février à la Salle du Canton de Warwick.

Adoptée.



## CORRESPONDANCE : (SUITE)

### STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE/INSCRIPTION À LA FORMATION SUR LES COMPTEURS D'EAU :

2018-01-20

Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE madame Véronique Sauvageau, messieurs François Martel et Sylvain Martel soient autorisés à participer à la formation sur les compteurs d'eau offerte par *Québec'Eau* du 18 au 20 septembre 2018 à Victoriaville;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 895 \$ plus les taxes applicables par personne et le remboursement des frais de déplacements selon la réglementation en vigueur.

Adoptée.

### GRAND DÉFI DE VICTORIAVILLE/AUTORISATION DE PASSAGE POUR LA RANDONNÉE DE VÉLOS BONJOUR PRINTEMPS :

CONSIDÉRANT QUE le *Grand Défi* de Victoriaville organise la randonnée de vélos « Bonjour Printemps » le dimanche 13 mai 2018 et sollicite la collaboration de la Ville de Warwick pour leur permettre d'emprunter partiellement certaines rues à Warwick;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de bénévoles du *Grand Défi* sera encadrée par la *Sûreté du Québec* afin d'assurer la sécurité lors du déroulement de cette activité;

2018-01-21

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le *Grand Défi* de Victoriaville à circuler sur certaines rues de Warwick le 13 mai 2018, le tout conformément à la lettre du 19 décembre 2017 signée par madame Maryka Beaurivage, directrice technique et logistique.

Adoptée.

### AFEAS RÉGION CENTRE-DU-QUÉBEC/DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA JOURNÉE DE LA FEMME FORMIDABLE :

2018-01-22

Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le paiement d'un montant de 100 \$ à l'*Afeas Région Centre-du-Québec* pour la Journée de la Femme Formidable qui se tiendra le 9 mars 2018 à la Salle du Canton de Warwick.

Adoptée.

### FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS/INSCRIPTION À LA FORMATION « LA GESTION FINANCIÈRE MUNICIPALE » :

2018-01-23

Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la conseillère madame Amélie Hinse soit autorisée à assister à la formation sur « La gestion financière municipale » offerte par la *Fédération québécoise des municipalités* le 19 janvier 2018 à la Salle du Canton;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 330 \$, plus les taxes applicables et incluant les frais de repas.

Adoptée.

**ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE :**

- 2018-01-24 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :
- QUE la correspondance du mois de décembre 2017 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.
- Adoptée.

**ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 236-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 045-2003 :**

- 2018-01-25 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse, appuyée par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :
- QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 236-2017 modifiant le Règlement de zonage numéro 045-2003.
- Adoptée.

**ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 237-2017 FIXANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE 2018 :**

- 2018-01-26 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert, appuyé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :
- QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 237-2017 fixant les taux de taxes pour l'exercice 2018.
- Adoptée.

**ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 238-2017 FIXANT LA TARIFICATION POUR L'EXERCICE 2018 :**

- 2018-01-27 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron, appuyé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :
- QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 238-2017 fixant la tarification pour l'exercice 2018.
- Adoptée.

**ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 239-2017 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE À LA VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES POUR L'ANNÉE 2018 :**

- 2018-01-28 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert, appuyé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :
- QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 239-2017 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2018.
- Adoptée.

**ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 240-2017 RELATIF À LA RÉVISION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE WARWICK :**

- 2018-01-29 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron, appuyé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :
- QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 240-2017 relatif à la révision du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
- Adoptée.

**AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 241-2018 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 2 380 000 \$ ET UNE DÉPENSE DE 2 793 000 \$ POUR L'ACHAT DE LA FILIÈRE DE TRAITEMENT DE L'USINE D'EAU POTABLE DE LA ROUTE SAINT-ALBERT :**

2018-01-30 Je, soussignée, madame Amélie Hinse, conseillère, présente le projet de règlement et donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, sera présenté un règlement décrétant un emprunt de 2 380 000 \$ et une dépense de 2 793 000 \$ pour l'achat de la filière de traitement de l'usine d'eau potable de la route Saint-Albert.

---

Amélie Hinse

**AFFAIRES NOUVELLES :**

**MADAME AMÉLIE MORIN ET MONSIEUR MARCO POULIOT/VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN DANS LE SECTEUR LOUIS-PAYER :**

2018-01-31 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de vendre à madame Amélie Morin et monsieur Marco Pouliot une partie de terrain située entre le 34, rue Alice-Béliveau et le 20, rue Louis-Payer au montant de 2 729,95 \$ plus les taxes applicables, s'il y a lieu;

QUE ledit terrain aura une superficie approximative de 851,3 m<sup>2</sup> désigné et connu sous le numéro de lot 6 188 745;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, sont et soient autorisés à signer tous les documents donnant plein effet à la présente, et ce, pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

**MADAME MARILYNE GRONDIN ET MONSIEUR JESSY LEHOUX/VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN DANS LE SECTEUR LOUIS-PAYER :**

2018-01-32 Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de vendre à madame Marilyne Grondin et monsieur Jessy Lehoux une partie de terrain située entre le 32, rue Alice-Béliveau et le 24, rue Louis-Payer au montant de 2 770,03 \$ plus les taxes applicables, s'il y a lieu;

QUE ledit terrain aura une superficie approximative de 863,8 m<sup>2</sup> désigné et connu sous le numéro de lot 6 188 744;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, sont et soient autorisés à signer tous les documents donnant plein effet à la présente, et ce, pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

**RAPPORT DES COMITÉS :**

Madame Noëlla Comtois fait état du nombre de visiteurs à la maison de la culture en 2017, soit 1 639 visiteurs de plus qu'en 2016 pour un total de 9 703 visiteurs.

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Monsieur Alain Vaudreuil, propriétaire d'une entreprise de déneigement à Warwick explique sa problématique concernant le déneigement des immeubles appartenant à monsieur Denis Desrochers sur la rue Turcotte. Il suggère d'installer une clôture à neige pour protéger les haies de cèdres des propriétaires du secteur. Un suivi sera donné à Monsieur Vaudreuil.

**LEVÉE DE LA SÉANCE :**

2018-01-33

À vingt heures six, il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité, que la séance soit levée.

Adoptée.

---

Diego Scalzo, maire  
Président

---

Lise Lemieux, DMA  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

*Je, Diego Scalzo maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la secrétaire-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

---

*Diego Scalzo, maire  
Président*